

BOUÉE

INFOS

Bulletin municipal bimestriel

Janvier 2018

N°211

Cérémonie des Vœux du Maire

Le Maire, entouré des élus municipaux,
vous présentera ses vœux le 13 janvier
2018 à 11 h 00 à la salle des fêtes.



Sommaire

Edito	2
Conseils municipaux	3
Environnement	4
Culture	5
Scolarité	7
Travaux	7
Associations	8



La Mairie réhabilitée :
l'entrée par la route de Violière.

BULLETIN MUNICIPAL N°211

Mairie de Bouée : 2 route du Syl - 44260 BOUÉE
Tél. : 02 40 56 12 18 - Fax : 02 40 56 14 33
Mail : accueil@bouee.fr - Site internet : www.bouee.fr
Directeur de publication : Jean-Paul NICOLAS
Rédaction : Alain MONNIÉ, Fatima EL HIMEUR,
les écoles, la bibliothèque et les associations
Conception et impression : Kalydéa Malville
Crédits : Mairie
Tirage : 450 exemplaires



BOUÉE INFOS : prochaine parution

Dépôt des articles et annonces, à la mairie
ou par mail à accueil@bouee.fr
avant le **22 janvier 2018**.

Retrouvez tous les Bouée infos
sur notre site internet www.bouee.fr

Edito

Le passage à une nouvelle année est un moment particulier où l'on se souhaite de bons vœux et où l'on dévoile des projets.

Je souhaite et propose à notre jeunesse, à nos aînés et à toutes les familles, de longue date installées sur notre territoire ou bien fraîchement arrivées pour construire leur vie chez nous, la force de croire en nos rêves, en nos envies pour donner à nos projets un peu plus de nous-mêmes pour construire un futur meilleur.

L'année 2017 qui s'achève...

- Notre Communauté de communes Loire et Sillon est devenue Estuaire et Sillon avec ses 11 communes. Nous travaillons tous à la mise en place des nombreuses compétences qui j'ose l'espérer seront bénéfiques pour notre commune et la vie de chacun d'entre nous.
- Nous avons retrouvé notre mairie le 1^{er} août, après un an de travaux. Tout est terminé. Je vous remercie de votre compréhension et de votre tolérance, cela n'a pas été toujours facile. L'inauguration ainsi que les portes ouvertes auront lieu en février.
- La route de la Boutonnais est terminée : chaussée, trottoirs, éclairage : il était temps pour la sécurité de tous !
- Le Département a remis à neuf une portion de la route de la Violière, et avec le Sydela, nous avons commencé l'enfouissement des réseaux qui se termineront en 2018

Aujourd'hui, comme vous le savez, les dotations que l'État alloue à notre commune ont considérablement baissé.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a été amputée de 25% depuis 2014.

Néanmoins, nous essayerons dans la mesure du possible de continuer en 2018 les chantiers qui nous tiennent à cœur :

- La rénovation et l'extension de l'école Les Courlis dont les travaux pourraient commencer dès cet été si les subventions promises nous sont accordées.
- La viabilisation de la Pennais 4 où 10 logements supplémentaires verront le jour. Nous allons également travailler sur une modification du plan local d'urbanisme pour étudier la possibilité d'ouvrir une nouvelle zone à la construction.
- Je souhaite remercier deux porteurs de projets économiques qui ont choisi notre commune pour s'installer, vous l'avez constaté en centre Bourg avec les travaux de réhabilitation pour l'installation d'un salon de coiffure « la croisée des Styles », et plus discrètement route de la Boutonnais avec la construction d'un cabinet de kinésithérapie. Nous leur souhaitons pleine réussite dans notre village.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent pour la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions pour le plaisir de tous.

Soyez certains que le conseil municipal et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune.

Soyons solidaires, soyons courageux, soyons confiants !

Que l'année 2018 vous apporte, à vous-même et à vos proches, la joie, la réussite et la santé.

Le Maire, Jean-Paul NICOLAS

Conseils municipaux

Séance du 29 août 2017

1) COMPTE RENDU des 27 et 30 juin 2017

Les comptes rendus sont acceptés

2) Rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets

Le conseil municipal décide d'adopter ce rapport.

3) Rapport 2016 du service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le conseil municipal décide d'adopter ce rapport

4) Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie route de la Boutonnais

Les élus, après réflexion, décident de retenir l'entreprise EIFFAGE ROUTE, pour la solution de base ainsi que pour l'option n° 1 ; cela permettra de sécuriser le cheminement piétonnier

Travaux de l'école

Les effectifs qui ont pu atteindre 74 enfants, sont depuis quelque temps en régression lié probablement au choix des parents d'envoyer leurs enfants à l'école privée, non concernée par les TAP. Les membres du conseil municipal décident donc de lancer la procédure d'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre.

Fin des travaux de la mairie – Devis complémentaires

Devis Atlantiques ouvertures pour des stores :
2487.60 € HT

Devis Harel : 4700€ pour la façade principale

Devis Ikea pour diverses petites fournitures :
183.03 € HT

Déplacement colonnes de tri

11 voix sont pour le déplacement sur le parking de la mairie, en limite du fond.

Une demande sera faite en ce sens à la Communauté de Communes.

Déclarations de travaux non conformes

Un courrier de constatation de la non-conformité pourrait être, dans un premier temps, adressé aux riverains concernés. Ensuite, un procès-verbal pourrait être rédigé et adressé au Procureur qui statuera sur la suite à donner.

Association Bouée Boxing Club

Celle-ci déménage sur la commune de Cordemais où elle pourra bénéficier d'une salle plus adaptée à la pratique de la boxe.

Affichage extérieur pour les associations communales

Monsieur Nicolas propose d'acheter une nouvelle vitrine qui pourrait être positionnée en face de la mairie sur le terre-plein herbeux

Feu d'artifice

Monsieur le Maire explique que les riverains qui habitent près du champ de tir actuel sont maintenant très réticents à l'idée de le tirer de là en raison du risque potentiel d'incendie bien que le site réponde aux normes de sécurité sur lesquelles la mairie ne transige pas.

Sans autre lieu trouvé le principe de ce feu d'artifice annuel pourrait être définitivement annulé.

Séance du 17 octobre 2017

1) Approbation du compte rendu du 29 août 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Note de l'inspection académique sur l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018

Pour le 15 décembre, il faut que le conseil municipal choisisse de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires, en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves.

2) Rapport d'activités communauté de communes 2016

Les membres du conseil municipal décident d'accepter le rapport 2016 des activités de la communauté de communes 2016. Ce document est mis à la disposition du public à la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Atlantic 'eau 2016

Le rapport est approuvé par les membres du conseil municipal.

Tarif eau et assainissement

Il y a lieu de délibérer pour la part communale afférente à ces services pour 2018

Production et distribution de l'eau – part collectivité :
abonnement = 51,90€

Consommation = 1,29€ m³

Collecte et dépollution des eaux usées – part collectivité :
abonnement = 50€

Consommation = 0,85€ m³

Le budget assainissement s'équilibre aujourd'hui par les redevances de raccordement à l'assainissement. Mais ce ne sera plus le cas dans les années à venir, il faut peut-être anticiper et augmenter légèrement soit l'abonnement soit le prix au m³ soit les 2.

Le conseil municipal décide d'accepter 0.05€ d'augmentation pour la part consommation « collecte et traitement des eaux usées », soit 0,90€ par m³.

3) Point sur le marché de maîtrise d'œuvre de l'école

Un diagnostic plomb et amiante va également être lancé.

Point sur les travaux de Voirie

L'enfouissement des réseaux est pratiquement terminé il ne reste que le gainage à faire par orange en début d'année. L'enrobé ainsi que les trottoirs seront réalisés la semaine prochaine sur la route de la Boutonnais.

Questions diverses

Demande de l'OGEC Ste Thérèse pour organisation du trajet périscolaire-école : les enseignantes aimeraient que la commune mette à disposition des agents pour organiser le trajet des enfants.

Achat d'un tracteur : le tracteur est HS. On ne peut plus faire le broyage des fossés. Les bords de route ne pourront pas être faits ce mois-ci. 40 000 € avaient été budgétisés en 2017 ; pour ce prix on peut trouver un tracteur d'occasion. La fourche n'est pas récupérable *a priori*.

Jardin pour les enfants : M^{me} Lecorre demande la possibilité de faire un jardin pour les enfants des TAP avec des bénévoles le long du lotissement du verger. Cela ferait 20m² de terrain entretenu. Les élus acceptent.

Plan communal de sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile.

Pour la rédaction de ce plan au plus proche de la réalité du terrain, il s'agit de nommer deux ou trois membres du conseil municipal qui se réuniront en vue de la rédaction de ce PCS.

M. Monnié, M. Amiaud, M^{me} Vanneraud.

Environnement

Dépôts sauvages

Des dépôts sauvages d'ordures ménagères ou de déchets divers sont encore parfois constatés près des containers de tri sélectif. Nous vous rappelons que l'accès des déchetteries (Savenay et Campbon) est ouvert aux habitants de la commune avec la carte d'accès fournie par la Communauté de communes. Cette carte peut être obtenue en mairie ou au siège de la Communauté, service Environnement.

Le nombre d'accès compris dans la redevance payée auprès de la Communauté de communes est important et doit largement suffire aux particuliers. Chacun pouvant effectuer 16 passages par an compris dans sa redevance incitative.

Par ailleurs, nous avons constaté en novembre 2017 un dépôt particulièrement choquant d'anciens éléments de toiture en fibrociment amiante.

Cela a nécessité une intervention d'une entreprise spécialisée au frais du contribuable. Qu'il s'agisse d'un particulier ou pire d'une entreprise nous avons affaire à un comportement inacceptable compte tenu de la nocivité des produits concernés. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.



Service déchets de la Communauté de communes

Zone des Acacias - Rue des Saules - 44260 SAVENAY
02 40 56 82 53 - environnement@estuaire-sillon.fr

Vélo Détours

Itinéraire de la Loire au Canal

Depuis quelques semaines, des panneaux blancs avec un vélo vert fleurissent sur le bord des routes d'Estuaire et Sillon. Cette signalétique est mise en place pour indiquer le tracé de Vélo Détours, un parcours cyclable de 65 km qui sera officiellement inauguré au printemps 2018.

Véritable itinéraire bis, les cyclotouristes peuvent désormais rejoindre les deux grands circuits vélo qui bordent le territoire la communauté de communes :

la Vélodyssée (longeant le canal de Nantes à Brest à notre Dame de Grâce) et la Loire à vélo (à Couëron).

Ce cheminement bucolique, pensé aussi pour les balades en famille, file de marais en bocages, de fermes authentiques en village. Il relie des sites où il fait bon se poser comme le plan d'eau de la Côte à Cordemais, le Pôle de Loisirs du lac de Savenay, l'étang du Pilory à Campbon et traverse les communes de St Etienne de Montluc, Cordemais, Bouée, Savenay, La Chapelle Launay, Campbon et Quilly.



Plus d'informations :

Office de Tourisme Estuaire et Sillon

A Savenay :

5, place Guépin

Ouvert :

- de septembre à juin : du mardi au samedi : 9h - 12h30, vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
- en Juillet août : du mardi au samedi : 9h - 12h30 / 14h - 18h (ouvert également le lundi de 14h à 18h du 15 juillet au 15 août)

02 28 01 60 16

A Saint Etienne de Montluc :

13, place de la mairie

Ouvert toute l'année les mercredis, vendredis et samedis matin : de 9h à 12h30

02 40 85 95 13

contact@estuairesillontourisme.fr

www.estuairesillontourisme.fr

Culture

Comité des fêtes de Bouée

Le Comité des fêtes prépare sa saison 2018.

En premier un évènement important le vendredi 23 mars 2018 : un concert de la Philharmonie des deux mondes

C'est un beau projet culturel : Nous allons recevoir à la salle polyvalente de Bouée un orchestre classique en formule orchestre de chambre de vingt musiciens.

La journée comprendra un après-midi pédagogique pour les enfants des écoles primaires de Bouée et un concert le vendredi soir à 20h30.

La commune a accepté de participer. Le comité des fêtes, organisateur, y consacre également une partie de son budget, des sponsors et la billetterie compléteront le budget.

Le prix d'entrée est très raisonnable pour ce genre de manifestation : 12€.

Programme des manifestations 2018

Vendredi 23 mars 2018	Concert Philharmonie des deux mondes
Dimanche 6 mai 2018	Vide grenier – Foire à la brocante
Dimanche 9 septembre	Rohars fête son porc
Octobre 2018	Spectacle humoristique

Renseignements : <http://cdfbouee.com/>

BACH
CONCERTO POUR CLARINETTE, VIOLON ET VIOLONCELLE

VIVALDI
CONCERTO POUR CLARINETTE, VIOLON ET VIOLONCELLE

DVOŘÁK
SERENADE

LUMIÈRES!

Direction - Philippe Hui
Avec les solistes de la Philharmonie

Philharmonie des Deux Mondes

**CONCERT DE LA
LA PHILHARMONIE DES DEUX MONDES**

BOUÉE Salle polyvalente **20H30**

VENDREDI 23 MARS 2018

12€

Comité des fêtes de Bouée

Billets en vente
au Relais de Bouée
OU Office du tourisme Savenay
OU 06 81 13 26 57

La Bouésienne fête ses 40 ans



Depuis 1978, la troupe se produit dans la salle des fêtes de Bouée et tous les ans vous êtes de plus en plus nombreux à venir assister à leurs représentations.

Et cette année, comme à son habitude la troupe est bien décidée à vous faire passer un très bon moment. Le rire sera forcément au rendez-vous avec cette année 2 pièces.

Mais n'te promène donc pas toute nue ! (DE FEYDEAU)

Le député Ventroux, qui doit recevoir un important industriel, M. Hochepeix, tente de convaincre sa femme d'arrêter de se promener en tenue légère dans l'appartement comme elle en a pris l'habitude. Une dispute éclate entre les époux qu'arbitrent malgré eux Hochepeix et le valet de Clarisse, Victor.

Hold-up (DE JEAN STUART)

Un écrivain, marié, se prépare à recevoir en catimini, dans sa maison de campagne, une jeune et nouvelle conquête. Le voilà bientôt pris au piège par l'arrivée inopinée de sa femme, de sa belle-mère et d'un ami ! Puis surgissent deux malfrats venant de dévaliser une banque des environs et cherchant à échapper à la police !

On ne s'ennuie pas dans cette pièce de Jean Stuart où les situations inextricables et inattendues sont autant de prétextes à quiproquos et rebondissements.

On vous donne rendez-vous à partir du 27 Janvier 2018 !!!

Pour fêter les 40 ans de la troupe la Bouésienne.

SALLE DES FÊTES

JANVIER 2018		FÉVRIER 2018							
Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	Vendredi	Samedi	Dimanche	
27	28	03	04	10	11	16	17	18	
20 h 30	14 h 30	20 h 30	14 h 30	20 h 30	14 h 30	20 h 30	20 h 30	14 h 30	

ORGANISATION : OGECC / APEL - École Sainte Thérèse de Bouée

A partir du 1 décembre 2017
Réservations au 07 70 19 55 04
Lundi au vendredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 12h00

Tarif unique : 6.50 euros
Enfants de 6 à 12 ans : 3.50 euros

Bibliothèque



« Bébés bouquineurs » Lecture d'albums

Un jeudi par mois de 9h45 à 10h30, moment d'éveil au livre pour les 0-3 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents et assistante maternelle. Entrée libre sur inscription.

- Jeudi 25 janvier
- Jeudi 22 février
- Jeudi 29 mars



« Vendredis enjoués » Soirée jeux

Tous les 1^{ers} vendredis du mois, seuls, en famille ou entre amis, venez vous amuser autour de jeux de société provenant de chez vous et de la Ludothèque de Savenay. Entrée libre sur le temps d'ouverture habituelle, 16h à 19h.

- Vendredi 5 janvier, spécial jeux numérique (sur tablette ou sur grand écran)
- Vendredi 2 février
- Vendredi 2 mars

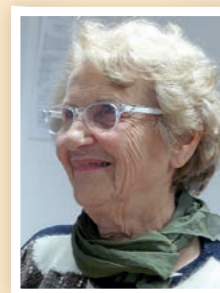
Partenariat Concours photo

En janvier, la bibliothèque exposera une première série de photos des participants au concours organisé par la mairie de Bouée. Thème « Lire à Bouée »

Bulletin d'inscription disponible à la bibliothèque.

Manga One Piece

Cadeau de début d'année : de janvier à fin avril, nous proposons la série des One piece complète ! Alors venez les emprunter.



Bénévolat Joyeux anniversaire...

à Viviane, doyenne des bénévoles de l'équipe de Bouée. 16 ans de bonne humeur, de bouquins et d'accueils des petits comme des grands !

Ouvertures : mardi 16h-18h / mercredi 15h-18h / vendredi 16h-19h / samedi 10h30-12h30

www.mediatheques.estuaire-sillon.fr

Bouée 02 40 54 97 87

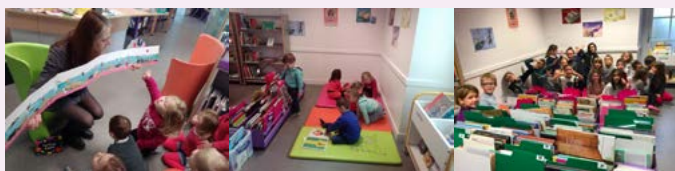
Service médiathèque 02 40 56 68 00

L'équipe de la bibliothèque de Bouée vous souhaite une très belle année 2018 !

Scolarité

École publique Les Couplis

La bibliothèque :



Les élèves de l'école se rendent une fois par mois, à la bibliothèque de Bouée. C'est l'occasion pour eux d'emprunter des livres qu'ils peuvent apporter à la maison ; d'écouter des œuvres lues par les bénévoles ; de se repérer dans une bibliothèque.

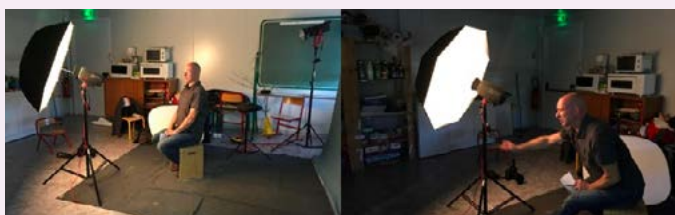
Cette année le thème est celui du jeu.

Ecole et cinéma :



Les élèves des 3 classes se rendent au cinéma de Saint Etienne de Montluc. Les cycles 2 ont déjà vu *Prince et Princesse*, les cycles 3 : *le Petit fugitif*. Les cycles 1 visionneront au mois de janvier *les p'tites Zescapades*.

Les photographies scolaires :



Le mercredi 8 novembre, le photographe est venu pour prendre les élèves en photo. Nous avons hâte de les voir.



Le spectacle de Noël

Ce vendredi 22 décembre aura lieu le spectacle de Noël offert par l'Amicale des parents.

Après les chants des différentes classes, les élèves pourront écouter les chansons de Phillippe Miko.

Peut-être que le Père Noël s'invitera à l'école...

Travaux

Travaux 2017

La mairie

Début août 2017 les services de la Mairie ont pu réintégrer les nouveaux locaux.

La Commune qui est soumise à un plan d'amélioration de l'accessibilité des bâtiments communaux a commencé par la mairie pour des raisons évidentes. Elle n'était plus satisfaisante, ni pour les usagers, ni pour le personnel.

Installée dans un bâtiment ancien celle-ci ne correspondait plus à aucune norme actuelle. Sa restauration a permis à Bouée de remplir plus de la moitié de ses obligations d'accessibilité.

Les autres bâtiments, salles, école, commerce, restaurant scolaire, bibliothèque ne présentaient que des problèmes moindres en terme d'accueil du public.

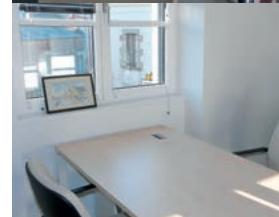
Il s'agit bien de traiter de l'accessibilité obligatoire des lieux ouverts au public. Sans préjuger de la nécessité de rénover certaines structures, école ou salle pour répondre à l'évolution des besoins.

L'entrée de la mairie se fait aujourd'hui par la route de la Violière.

La nouvelle mairie est composée au rez-de-chaussée d'un hall d'accueil du public, d'un bureau de la direction des services et d'un secrétariat. Pour les personnes à mobilité réduite, le rez-de-chaussée haut est accessible par un ascenseur qui dessert également l'étage.

Les bureaux du maire, des adjoints ainsi qu'une petite cuisine se trouvent à l'étage. Deux sanitaires ont été installés, au rez-de-chaussée et à l'étage. Ceux du rez-de-chaussée sont plus particulièrement accessibles aux handicapés en fauteuil.

La salle du conseil, utilisée également pour les mariages, parrainages républicains ou réunions, se trouve en bas à droite en entrant. Elle occupe un local autrefois utilisé par l'école. En remplacement la Commune a fait installer un modulaire supplémentaire.



La route de la Boutonnais

Reporté pour raison budgétaire, l'aménagement de la route de la Boutonnais entre la route du Syl et le carrefour de la route du Carriaud est maintenant terminé. Outre la réfection de la chaussée devenue indispensable, il permet un accès piétonnier sécurisé de la Pennais jusqu'au centre bourg.

>>>



L'accès à l'école publique par l'entrée de la salle polyvalente a également été remis en état. Les parents peuvent maintenant approcher de l'entrée de l'école dans de meilleures conditions.



L'aubette du transport scolaire a été déplacée pour tenir compte du changement du sens de la circulation du car. Elle est maintenant située dans un lieu éclairé et accessible à pied par les enfants du lotissement de la Pennais, en toute sécurité.



Des plateaux de ralentissement ont été aménagés aux carrefours.



Nous invitons toutes les personnes qui stationnent leur véhicule sur les trottoirs, bord de route, et impasse : avec sens interdit, à utiliser les parkings avoisinants

les divers établissements publics : salle des fêtes, salle polyvalente, mairie, écoles. Ceci afin que les trottoirs remplissent pleinement le rôle de sécurité vis-à-vis des usagers.

A l'avance, nous comptons sur le civisme de tous, et nous vous en remercions.

La Violière et l'enfouissement des réseaux



L'enfouissement définitif des réseaux au carrefour de la Violière sera effectif en 2018. Les travaux préparatoires, passage des gaines, ont été réalisés par le Sydela de façon à

pouvoir bénéficier de la réfection de la chaussée entièrement financée par le Conseil départemental. Pour en profiter ceci devait être fait avant la fin de l'année 2017.

L'enfouissement des réseaux à cet endroit permettra de finaliser la disparition des câbles aériens dans le bourg de Bouée.

Associations

Société de chasse

Repas des chasseurs

Rendez-vous à 12h30
Salle polyvalente
Dimanche 18 mars 2018,
Venez nombreux vous régaler.

TARIFS boissons comprises :
Adultes : 16 euros
Enfants : 8 euros (jusqu'à 12 ans inclus)
Gratuit jusqu'à 5 ans inclus

Réservations jusqu'au 19 mars 2018 chez :

Marcel BRÉTÉCHER : 02.40.56.13.71
Et au RELAIS BOUÉE : 09.62.31.59.62

Subventions 2018

Les associations désirant obtenir une subvention de fonctionnement doivent retirer le dossier de demande en mairie ou le télécharger sur le site de la commune.

Il devra être déposé au plus tard le 5 février 2018.

Pour être éligible il faut exercer une activité sur la commune de Bouée.

Le numéro SIRET est obligatoire. Le dossier doit présenter la situation comptable de l'association ainsi que la présentation des projets pour l'année à venir.

La mairie sera particulièrement attentive cette année à l'implication dans la commune de l'association sollicitée.

Les principaux critères retenus sont le nombre d'adhérents habitants la commune, les besoins financiers et l'investissement de l'association dans la vie culturelle, sportive ou festive.

La participation de l'association au forum de septembre sera ainsi considérée comme un élément important décidant de l'attribution.

Nous rappelons en effet que la présence des associations à cette matinée est très souhaitable pour faire découvrir aux nouveaux habitants la richesse associative de notre commune.

Cela dépasse le seul intérêt immédiat (inscriptions des adhérents par exemple) et permet de juger du désir de l'association de se faire connaître auprès des habitants et d'être pleinement intégrée à la vie communale.

Site de Bouée : <http://www.bouee.fr/>

Tennis de table

Info ping



L'année 2017 est une année importante dans la vie du club puisque cela fait 30 ans qu'il fait partie du paysage bouésien.

Pour fêter cet événement, le club a fait les choses en grand en invitant tous les dirigeants, les joueurs, les élus, les parents qui ont œuvré et œuvrent encore à la réussite et la pérennité du club. Le 30 mai dernier la grande famille du ping s'est retrouvée à la salle polyvalente autour d'un buffet pour le plaisir de se revoir, se remémorer tous ces bons moments passés ensemble et également échanger quelques balles.



Merci à tous du fond du cœur

Septembre c'est aussi la reprise sportive,

Pour cette nouvelle saison 2017/18, le club compte 15 licenciés.

2 équipes inscrites en championnat départemental 1 et 2.

Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis à partir de 20h30 et les rencontres de championnat le dimanche matin.

Bilan fin de 1^{re} phase

Après des rencontres acharnées contre des clubs plus souvent importants que le nôtre mais toujours dans un esprit sportif, l'équipe 1 retrouve le niveau pré-régional pour la 2^{de} phase et l'équipe 2 devrait se maintenir.

De la part des membres du club, bonnes fêtes de fin d'année et n'hésitez pas à nous rejoindre.

Amitiés pongistes

bouetetennis2table@gmail.com